



Les importations de jus soutiennent la consommation de fruits

En dix ans, la consommation globale de fruits a progressé. La demande en fruits transformés l'a en effet emporté sur le recul en fruits frais. Parallèlement, la production s'est réduite et ce sont surtout les importations qui ont répondu à la demande. La situation du commerce extérieur s'est surtout dégradée avec nos partenaires de l'Union européenne. L'excédent a fait place à un déficit en fruits frais ; le déficit s'est lourdement aggravé en fruits transformés avec l'essor de la consommation de jus de fruits, dont les échanges sont majoritairement intracommunautaires. À l'inverse, avec les pays tiers, le déficit a diminué en fruits frais, et s'est très légèrement alourdi en fruits transformés.

Baisse de la consommation de fruits frais

En dix ans, de 1999 à 2009, la consommation apparente de fruits frais a reculé de 6 %. Avec la croissance de la population, c'est l'équivalent de 12 % par habitant et par an. La consommation apparente par habitant et par an a le plus diminué pour la pêche, suivie des agrumes hors orange, du raisin et des pommes. La plupart des autres fruits, bien qu'en baisse aussi, résistent mieux.

Pommes, bananes, et oranges constituent près de la moitié des fruits frais mangés par les Français en 2009. La consommation de pommes recule de 19 % en dix ans. Elles restent néanmoins le fruit le plus consommé devant les agrumes et les bananes, avec 17 kg par habitant et par an en 2009.

Le recul est plus accentué pour les clémentines, mandarines et pamplemousses (tableau 1). La consommation de cerise est en forte baisse (- 12 %), mais ce fruit d'été pèse peu dans la consommation de fruits. La poire est en très légère baisse. Il en est de même pour l'orange qui est le 3^e fruit le plus consommé en 2009 avec 6 kg par habitant et par an. En revanche, la fraise, l'abricot, et l'ananas, progressent légèrement, tandis que le kiwi et les prunes sont en forte hausse. Pour le kiwi, la consommation est durablement orientée à la hausse. Il a dépassé l'abricot et n'est pas loin de la fraise.

Recul de la production des fruits frais pour les trois quarts des espèces

Ces dix dernières années, la production française de fruits frais a été

confrontée à la fois à la baisse de la demande intérieure et à la concurrence des pays voisins.

De fait, la production française de fruits pour la consommation en frais a baissé en dix ans, nettement plus que la consommation. Parmi les fruits en plus forte baisse (- 36 % en moyenne), se placent les pêches, les raisins, les bananes, les oranges et les poires. Ces cinq espèces concentrent en 2009 près de 20 % de la production de fruits frais. Toutefois, même dans les DOM, la production d'oranges est une des productions fruitières les plus limitées.

La production de pommes, 45 % de la production de fruits en 2009, poursuit son recul (- 17 %). L'introduction de nouvelles variétés (Fuji, variétés clubs) n'a pu assurer un redressement de la production française.

La production de poires, après une année historiquement bonne en 2004, décroît régulièrement depuis. L'introduction de poires qui prolongent la saison (Angély) et la concentration de la production n'ont pas empêché une baisse des quantités produites. De plus, la stabilité de la demande intérieure et la sensibilité au feu bactérien (quasi-disparition de la passe-crasane) n'incitent pas à une augmentation des surfaces.

La production de pêche décline le plus (- 40 %), en lien avec la sensibilité aux maladies (sharka) et la concurrence espagnole. **La production de nectarines** recule aussi. La nectarine française est moins attractive, du fait de la concurrence des autres fruits d'été, et de celle des nectarines importées.

La production de raisin de table française décline aussi régulièrement (- 37 %), sous l'effet notamment des arrachages de vignes.

La production française de bananes, localisée à 70 % en Martinique, baisse aussi fortement (- 37 %) en dix ans. Les ravages des cyclones, et surtout la concurrence des bananes « dollar » des pays d'Amérique centrale et du sud expliquent en grande partie la baisse de la production antillaise. Les aides compensatoires à la baisse des prix pour les bananes « exportations », et des droits de douanes toujours présents (148 euros/1 000 kg) n'ont pas enrayer le recul des surfaces plantées.

La baisse est plus modérée pour les ananas, les pommes, les fraises, les cerises et les nectarines (en moyenne - 17 %).

Plus de la moitié de notre **production d'ananas** est assurée par la Réunion (ananas victoria) qui a pris la première place devant la Martinique depuis 2004. Elle est destinée essentiellement à l'exportation. Les aléas climatiques et les contraintes du fret aérien expliquent en partie la baisse de la production.

En fraisiers, la baisse des surfaces se poursuit, et la production recule. Pourtant, des efforts de diversification des variétés de qualité (Manille, Charlotte, Ciflorette, Cléry), notamment en fraises rondes et la culture hors sol, ont été consentis pour contrer l'augmentation des parts de marché de la fraise ronde importée.

Excepté en 2009, la production de **cerises** a continué de décroître sur la période, en lien avec le recul des surfaces et une consommation stagnante.

Pour le kiwi, la production, en hausse en 2009 par rapport à 2008, fléchit modérément en dix ans (- 6 %). La concurrence des produits importés d'Italie ou du Chili explique ce résultat, car la demande, a contrario, bondit (+ 32 %).

Dans cet ensemble globalement en diminution, quelques productions sont orientées à la hausse : **clémentines, abricots, et prunes** (en moyenne

La hausse de la consommation en fruits transformés compense la baisse en fruits frais

Unité : millier de tonnes

France	2009	2008	1999	Évolution 2009/1999 (%)
Fruits marché frais				
Consommation ¹	4 422	4 234	4 705	- 6
Production	3 101	2 840	4 052	- 23
Exportations	1 238	1 253	1 519	- 18
Importations	2 559	2 647	2 172	+ 18
Solde des échanges (milliers tonnes)	- 1 321	- 1 394	- 653	+ 102
Solde des échanges (M euros)	- 1 191	- 1 314	- 670	+ 78
Fruits marché transformation²				
Consommation ¹	7 019	6 927	4 780	+ 47
Production	421	355	509	- 17
Exportations	987	1 111	1 136	- 13
Importations	7 585	7 683	5 407	+ 40
Solde des échanges (milliers tonnes)	- 6 598	- 6 572	- 4 271	+ 54
Solde des échanges (M euros)	- 1 141	- 1 170	- 738	+ 55
Ensemble des fruits²				
Consommation ¹	11 441	11 161	9 485	+ 21
Production	3 522	3 195	4 561	- 23
Exportations	2 225	2 364	2 655	- 16
Importations	10 144	10 330	7 579	+ 34
Solde des échanges (milliers tonnes)	- 7 919	- 7 966	- 4 924	+ 61
Solde des échanges (M euros)	- 2 332	- 2 484	- 1 408	+ 66

1. Consommation globale. La consommation par tête citée dans le texte présente une évolution minorée d'environ 6 % en raison du croît de population.

2. En équivalent fruits frais.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

+ 21 %). L'augmentation des vergers de variétés précoces d'**abricots** contribue à la hausse des volumes. **En prunes de table**, après l'année 2008 déficitaire, la production bondit (+ 33 %), leur part dans la production des fruits passe de 2 à 3 %. Pour ce fruit, la concurrence des fruits importés est faible.

L'excédent en fruits frais a disparu avec l'UE

La production française n'a pas permis de contenir le déficit global en fruits frais, qui est ainsi passé de 14 % en 1999 à 30 % en 2009. Les circuits courts sont privilégiés pour préserver la qualité des fruits sensibles (fraises, pêches, nectarines). Les importations proviennent donc surtout dans ce cas des pays voisins de l'UE et de la Méditerranée. Des conditions météorologiques défavorables en France peuvent entraîner une moindre qualité pour l'exportation, mais aussi une diminution de l'offre française en France, et favoriser le basculement de la consom-

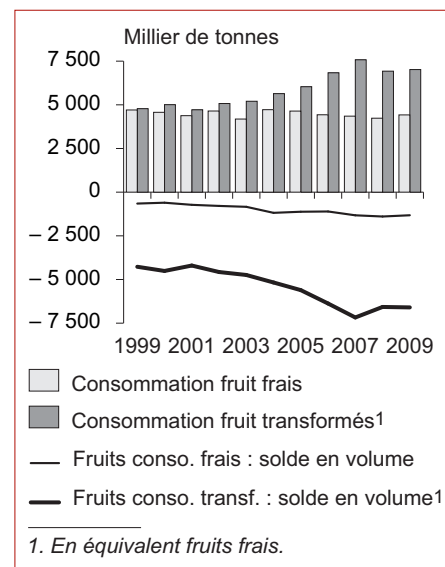
mation sur les produits importés. Elles peuvent aussi entraîner un télescopage des mises sur le marché des produits français et des produits importés. Les importations sont aussi alourdies par les importations de fruits hors saison, dont la demande est croissante.

Ainsi en dix ans, les importations de fruits ont progressé d'un cinquième. Et les exportations ont reculé d'autant. En 2009, 33 % des fruits frais consommés proviennent ainsi d'importations en provenance de l'UE, et 24 % des pays tiers.

C'est avec l'UE que la situation s'est le plus dégradée. Ainsi un déficit des échanges est apparu en 2003, et s'est confirmé au fil des années, alors que le solde était excédentaire en 1999. Toutefois, ce phénomène pourrait être dû en partie au fait que certains fruits en provenance de pays tiers, notamment par bateaux, transitent par des ports allemands ou néerlandais. Dans ce cas, la provenance initiale n'est pas connue, et ces flux sont enregistrés comme intracommunautaires.

Les fruits frais les plus importés par la France sont les oranges, les bananes, les clémentines, et le raisin. Les fruits frais les plus exportés sont les pommes et les bananes.

Les fruits transformés, forme de consommation privilégiée des fruits



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Baisse de la consommation en fruits frais et dégradation du solde

Unité : millier de tonnes

	2009					Évolution 2009/1999 (%)			
	Production	Importations	Exportations	Solde	Consommation	Importations	Exportations	Solde	Consommation
Ensemble des fruits frais	3 101	2 559	1 238	- 1 321	4 423	+ 18	- 19	+ 103	- 6
dont pommes de table	1 561	160	608	448	1 113	+ 58	- 16	- 28	- 13
fruits divers	254	387	121	- 266	523	+ 87	+ 76	+ 102	- 19
bananes	268	413	182	- 231	499	+ 20	- 31	+ 186	- 1
oranges	4	453	41	- 411	415	+ 6	+ 16	+ 6	+ 5
poires	155	148	31	- 117	272	+ 69	- 42	+ 242	+ 6
clémentines	25	225	22	- 203	228	0	- 12	+ 2	+ 3
nectarines , brugnons	168	69	32	- 37	205	+ 69	+ 1	+ 315	+ 4
pêches	166	53	19	- 34	200	+ 97	- 55	**	- 23
raisins de table	47	134	15	- 119	167	- 3	- 17	- 1	- 15
fraises	46	107	23	- 84	130	+ 32	+ 42	+ 30	+ 8
kiwis	75	63	24	- 40	115	+ 129	- 9	+ 2 102	+ 41
abricots	164	7	58	51	113	- 50	+ 9	+ 31	+ 11
autres agrumes (dont pamplemousses, mandarines)	3	114	8	- 106	109	- 20	- 48	- 18	- 17
ananas	30	95	18	- 77	107	- 44	- 83	+ 29	+ 9
citrons	5	107	8	- 99	104	- 9	- 25	- 8	- 5
prunes de table	87	16	19	3	84	+ 4	- 8	- 40	+ 40
cerises	41	7	7	0	40	+ 9	- 24	*	- 6

* Déficit nul en 2009.

** Déficit nouveau en 2009.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Excepté l'abricot, les cinq fruits frais dont le solde commercial avec l'UE reste positif voient leur excédent s'amoindrir en dix ans. **Les pommes enregistrent le plus gros excédent.** Cet excédent diminue de 40 % (imports + 59 %, exports – 29 %) en dix ans. La dégradation de l'exportation vers l'Union européenne (UE), notre premier client, l'a emporté sur l'amélioration de l'export vers les pays tiers, notamment Russie et Algérie. L'export est en nette baisse sur le Royaume-Uni et les Pays-Bas, se maintient vers l'Espagne, et se réduit de moitié vers l'Allemagne.

L'excédent en bananes a fondu de plus de 60 % en dix ans, du fait du recul (– 30 %) des exportations de bananes antillaises. L'effondrement vers le Royaume-Uni et le Benelux, ainsi que la nette baisse vers l'Allemagne, l'ont emporté sur la croissance vers l'Espagne et l'Italie.

C'est pour l'ananas, troisième excédent avec l'UE en 1999, que les échan-

ges se sont le plus dégradés. Le taux de couverture export/import est passé de 65 % à 19 % en dix ans.

Médiocre en 1999, la situation s'est nettement dégradée en dix ans pour les **pêches - nectarines**, et plus encore en **poires**. Face à l'importance des volumes espagnols et italiens sur les marchés de l'UE, le déficit en pêches de 2009 est le double de l'excédent de 1999, et celui des nectarines a été multiplié par quatre. Le déficit des poires a été multiplié par trois. Les exportations de poires ont baissé de 47 % avec l'Union européenne (– 87 % avec le Royaume-Uni).

Pour le **kiwi**, le taux d'auto approvisionnement n'est plus que de 65 % en 2009, alors qu'on était proche de l'autosuffisance en 1999. À elle seule l'Italie a gagné en 2009 la moitié de notre marché (importations + 156 %), et se positionne à part égale avec le Chili (importations + 316 %) et la Nouvelle-Zélande (+ 98 %).

Déjà marqué en 1999, le déficit en **fraises** a augmenté de 25 % en 2009. L'aggravation a notamment été le fait de l'Espagne (+ 24 %).

Les produits transformés, levier pour plus de consommation de fruits

La consommation en fruits transformés, 109 kg de fruits transformés équivalent fruits frais par habitant et par an en 2009, a bien progressé en dix ans (+ 38 %). Les consommateurs ont largement privilégié ces produits aux dépens des produits frais dont la consommation a baissé sur la même période.

En particulier, la demande pour les jus de fruits a fortement augmenté. Un milliard et demi de litres de jus et nectars de jus de fruits, a été vendu en France en 2008, en hausse de + 65 % par rapport à 1999. Fabriquer un litre de pur jus consomme beaucoup de fruits. Ainsi, il faut en moyenne deux kilos de fruits pour l'orange, cinq kilos pour la pomme.

Disparition de l'excédent en fruits frais avec l'UE

Unité : millier de tonnes

	Solde UE 2009	Solde UE 1999	Évolution (%) UE 2009/1999	Solde Pays tiers 2009	Solde Pays tiers 1999	Évolution (%) Pays tiers 2009/1999
Ensemble fruits frais	– 530	280	**	– 792	– 933	– 15
dont oranges	– 336	– 251	+ 34	– 76	– 138	– 45
clémentines	– 189	– 172	+ 10	– 15	– 28	– 46
raisins de table	– 104	– 107	– 3	– 16	– 14	+ 14
citrons	– 93	– 83	+ 12	– 6	– 24	– 76
poires	– 83	– 3	+ 2 890	– 34	– 31	+ 7
pêches, nectarines, brugnons**	– 71	5	**	0	1	– 90
fraises	– 69	– 50	+ 38	– 15	– 17	– 12
mandarines	– 43	– 40	+ 8	– 13	– 15	– 18
autres agrumes	– 27	– 3	+ 800	– 78	– 125	– 38
kiwis**	– 17	0	**	– 23	0	**
autres fruits (tropicaux, fruits divers)	– 4	16	**	– 205	– 97	+ 111
prunes	5	10	– 44	– 2	– 4	– 44
ananas	8	107	– 93	– 85	– 167	– 49
abricots	47	35	+ 33	4,2	3,7	+ 14
bananes	102	248	– 59	– 333	– 329	+ 1
pommes	344	567	– 39	103	52	+ 99

** Déficit nouveau en 2009.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

En 2009 par rapport à 2000, la fabrication française de fruits transformés a cru de 8 % pour l'ensemble confitures, compotes, purées, fruits en conserve, et de + 43 % pour les jus et nectars. Les purées s'envolent (+ 62 %), les compotes également dans une moindre mesure (+ 26 %). A contrario la fabrication des fruits en conserve (fruits à l'eau et fruits au sirop) recule de - 30 %, les confitures, gelées et marmelade de - 9 %. Il faut toutefois souligner que la production de jus est en grande partie fabriquée à partir de concentrés importés, la France ne produisant pas les fruits concernés, tels que les agrumes. En définitive, si ces fabrications sont importantes, du point de vue des industries agroalimentaires, du point de vue agricole, elles équivalent à des importations de fruits.

La production de fruits destinée à la transformation, structurellement faible, régresse

Les volumes de fruits destinés à être transformés par l'industrie ont été toujours limités. Ils ont reculé en France de 12 % en 2009 par rapport à 1999. Ils concernent des fruits spécialement produits pour ce débouché, mais aussi pour une faible part, de prélèvements sur le marché du frais de fruits de moindre qualité. Historiquement, cette production a fait l'objet d'une politique contractuelle avec les organisations professionnelles. En 2009 comme en 1999, un peu plus d'un dixième de la production totale de fruits est destiné à l'industrie. Les prunes à pruneaux et les pommes sont majoritaires (72 %). Viennent ensuite les poires, les abricots et les pêches/pavies, dont les productions ont un niveau faible mais encore significatif.

La production des prunes à pruneau est la plus importante et la plus dynamique, + 52 % sur la période. Centrée sur un terroir, elle rentre moins en concurrence que les autres fruits avec les produits importés. De plus, elle a un profil de santé-nutrition, qui fait que la demande est toujours présente.

À l'inverse, la production de **pommes pour l'industrie** est en baisse (- 33 %). Une petite demande industrielle et une forte concurrence des

importations expliquent en partie ce résultat. Dans la production de pommes, la part de la production destinée à la transformation est de 9 % en 2009 contre 11 % en 1999. **En abricot** , les volumes destinés à la transformation reculent, notamment les volumes sous contrat dont les purée-pulpes. Les volumes destinés au nectar d'abricot restent quant à eux stables.

En poires , le recul des volumes destinés à la transformation (fruits au sirop, nectar principalement) est directement lié à celui des vergers. Le recul de la fabrication des fruits au sirop, qui s'ajoute à celui des compotes et purées, l'emporte sur la hausse du nectar.

C'est pour **la pêche** que les volumes destinés à la transformation reculent le moins (- 16 %). Le débouché vers le concentré permet d'absorber des volumes significatifs, et reste concurrentiel au niveau mondial. De plus, la pêche entre dans la composition des nectars multi-fruits, production qui est en croissance. Le débouché pour le nectar de pêche est estimé en croissance aussi.

En cerises , les volumes destinés à la transformation, essentiellement pour l'eau-de-vie de kirsch, et les produits avec des griottes, reculent. Depuis 2003, qui a vu l'arrêt de la politique contractuelle, l'érosion se poursuit.

Les importations communautaires, soutien d'une consommation croissante de jus de fruits

L'offre française n'est pas suffisante pour répondre à la demande intérieure en fruits transformés, et pour être présente sur les marchés étrangers. Le solde était déjà déficitaire en fruits transformés en 1999. À l'exportation, les positions fragiles en 1999 se sont complètement dégradées. Le taux de couverture des exportations sur les importations s'est affaibli, passant de 27 % à 14 %.

Le déficit en fruits transformés s'est considérablement alourdi en dix ans (+ 55 %), avec une baisse des exportations et une hausse des importations. À l'importation, comme à l'exportation, les échanges de jus sont prépondérants. Environ 93 % du déficit est dû

aux jus de fruits, 4 % aux fruits en conserve, et 2 % aux fruits congelés. Le déficit des confitures et purées, ainsi que celui des fruits séchés, complètent le déficit global.

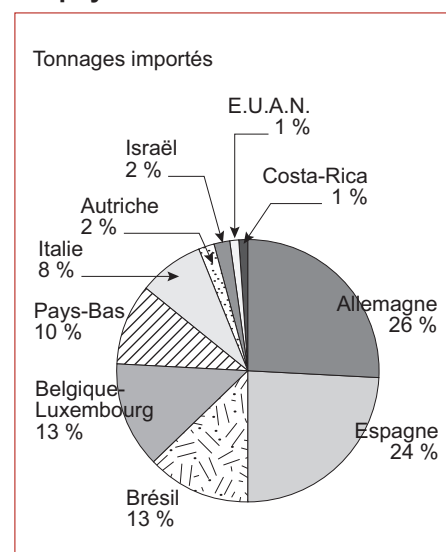
Dans ces marchés, les Pays-Bas et la Belgique sont la plaque tournante du commerce européen.

Le déficit des jus a bondi en dix ans, et la contribution de l'Union européenne aussi. Les bonds du Brésil, du Costa Rica et de l'Équateur, l'apparition de la Chine, n'ont pas suffi à compenser la quasi-disparition des États-Unis, le recul d'Israël, et de la Thaïlande.

L'Union européenne est ainsi à l'origine de 79 % du déficit en 2009. En 2009, un quart des importations des jus proviennent d'Allemagne. L'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas expédient et réexpédient sur tout le territoire européen.

Ceci s'explique par les fusions-acquisitions très fréquentes dans les multinationales de l'industrie des boissons.

Importations jus de fruits en 2009 : seul le Brésil émerge parmi les pays tiers



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

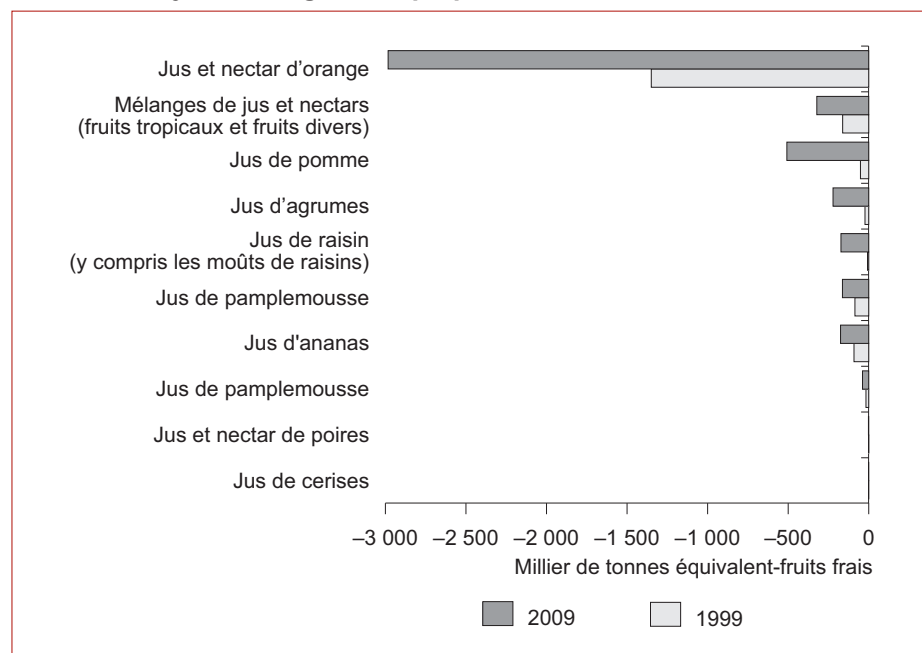
En 2009 comme en 1999, le déficit des jus concerne tous les jus, soit 1 023 milliers de tonnes de jus. En 2009, il est dû pour près des deux tiers

aux jus d'orange. Néanmoins leur poids a baissé en dix ans, principalement au profit des jus des autres agrumes et des jus de pommes.

Le déficit en jus d'oranges a été multiplié par deux en dix ans. En 2009, il est dû pour les trois quarts à nos échanges intracommunautaires. En 2009, Brésil et Espagne, pays producteurs du fruit, fournissent chacun un quart de nos achats de jus d'oranges. Le reste de notre marché est partagé essentiellement entre l'Allemagne (20 %), la Belgique (17 %) et les Pays-Bas (10 %). L'Autriche, les États-Unis, Israël, et Italie nous vendent des volumes modestes, plutôt du ressort de marchés de niche : jus bio, IGP... L'Allemagne est numéro un pour les purs jus, le Brésil pour les jus congelés et reconstitués.

Le déficit en jus de pommes a été multiplié par dix en dix ans. En 2009, il est dû à 95 % à nos échanges intracommunautaires. L'Allemagne représente 70 % du déficit et l'Italie 17 %. La Chine (4 % du déficit global) et la Pologne confirment leur poids en 2009 sur le marché international du jus de pommes. Sur le marché international, les concentrés de jus sont dominés par la Chine, et les purs jus par la Pologne.

Le déficit en jus d'orange reste prépondérant en 2009



Sources : Agreste, Douanes

Les importations de produits transformés, instruments de la croissance de la consommation de fruits

Unité : millier de tonnes

	2009				Évolution 2009/1999 (%)			
	Importations	Exportations	Solde	Consommation	Importations	Exportations	Solde	Consommation
Ensemble des fruits transformés	7 585	987	- 6 598	7 019	+ 40	- 13	+ 54	+ 47
dont oranges	3 328	347	- 2 981	2 981	+ 115	+ 76	+ 121	+ 121
autres*	1 698	150	- 1 548	1 565	- 38	- 72	- 30	- 30
pommes	654	128	- 526	683	+ 622	+ 382	**	+ 30
tropicaux (n. c. ananas bananes) et fruits divers	631	139	- 492	492	+ 106	+ 75	+ 118	+ 118
raisins	308	49	- 259	259	+ 13	- 71	+ 152	+ 152
mélanges d'agrumes (n. c. citron, orange, pamplemousse)	292	60	- 232	232	+ 751	+ 298	+ 1 109	+ 1 109
ananas	242	38	- 204	204	+ 72	+ 48	+ 78	+ 78
pamplemousses	192	26	- 166	166	+ 94	+ 108	+ 92	+ 92
fraises	63	16	- 47	48	+ 33	- 8	+ 56	+ 30
citrons	40	1	- 39	39	+ 123	- 83	+ 130	+ 130
poires	39	5	- 34	63	+ 40	- 53	+ 94	- 4
abricots	36	3	- 33	60	+ 8	- 55	+ 21	- 14
pêches	31	4	- 27	41	- 3	- 66	+ 34	+ 12
cerises	24	11	- 14	24	- 10	- 21	+ 1	- 28
mandarines	1	0	- 1	1	- 24	- 55	- 30	- 30
prunes	7	12	5	162	+ 125	- 44	- 127	+ 75

* Ce poste est calculé par solde. Il contient aussi les fruits qui ne sont pas étudiés séparément.

** Déficit nouveau.

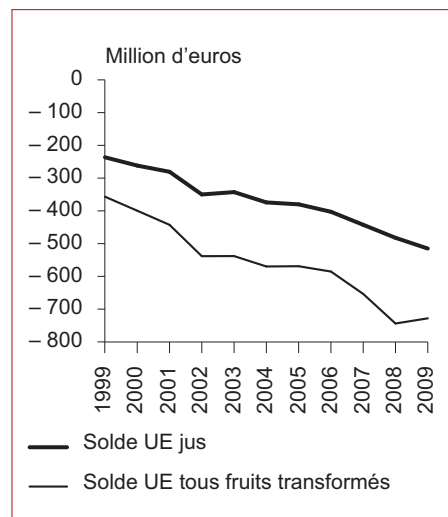
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Le déficit en mélanges de jus de fruits divers et fruits tropicaux a été multiplié par deux en dix ans. En 2009, il est dû à 96 % à nos échanges intra-communautaires. Les achats de mé-

langes de jus de fruits y compris moûts de raisin, se font à 39 % à l'Allemagne, 25 % à l'Espagne, et 15 % aux Pays-Bas.

l'Algérie et la Russie, et de l'apparition de nouveaux marchés, en dépit du recul vers les États-Unis.

Le déficit commercial avec l'UE se creuse très fortement pour les jus

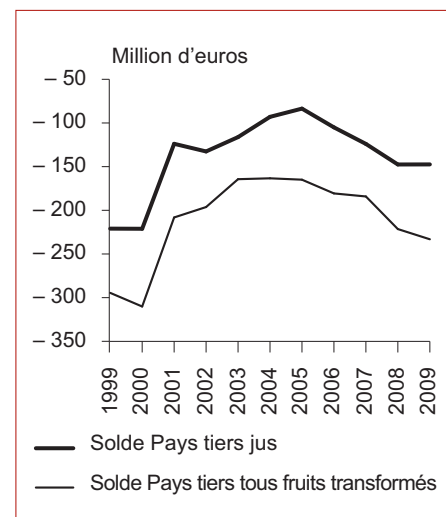


Source : Douanes

Le déficit des fruits en conserve a fortement augmenté en dix ans (39 %). La part du déficit avec les pays tiers est passée de 40 % à 44 % du déficit global. Il a progressé plus vivement que le déficit avec l'UE. La Chine se classe dans nos six principaux fournisseurs, et deuxième pour l'origine non communautaire, derrière la Thaïlande, et devant l'Argentine et la Turquie. Les achats à l'Argentine (insignifiants en 1999), à l'Équateur, au Kenya, à l'Afrique du Sud, et à l'Inde ont connu également des progressions spectaculaires.

Si les exportations ont reculé vers notre premier marché l'UE (excepté les Pays-Bas), elles sont en hausse vers les pays tiers. La part des exportations vers les pays tiers est passée de 12 à 19 % de nos exportations en 2009. Cette amélioration est le résultat de hausses diverses, notamment vers

Le déficit commercial des fruits transformés avec les pays tiers s'est réduit depuis 1999



Source : Douanes

Le déficit avec les pays européens atteint un sommet

Unité : millier de tonnes

	Solde UE 2009	Solde UE 1999	Évolution (%) UE 2009/1999	Solde Pays tiers 2009	Solde Pays tiers 1999	Évolution (%) Pays tiers 2009/1999
Ensemble fruits transformés	- 4 827	- 2 653	82	- 1 771	- 1 618	+ 9
dont oranges	- 1 939	- 1 010	92	- 1 041	- 340	+ 206
autres*	- 1 243	- 1 150	8	- 306	- 1 010	- 70
pommes	- 492	- 64	670	- 33	0	**
fruits tropicaux (n. c. ananas, bananes) et fruits divers	- 406	- 193	111	- 86	- 33	+ 158
mélanges d'agrumes (n. c. citron, orange, pamplemousse)	- 210	- 28	660	- 22	- 6	+ 296
raisins	- 174	- 39	348	- 86	- 64	+ 34
ananas	- 119	- 70	70	- 85	- 68	+ 24
pamplemousses	- 102	- 20	400	- 64	- 66	- 3
citrons	- 38	- 18	114	- 0,5	+ 0,3	**
poires	- 31	- 16	96	- 3	- 2	+ 71
fraises	- 30	- 18	67	- 17	- 12	+ 40
pêches	- 25	- 20	23	- 2	- 0,1	+ 2 552
abricots	- 15	- 12	24	- 18	- 15	+ 18
cerises	- 7	- 8	- 14	- 7	- 5	+ 28
mandarines	0	- 1	- 64	- 0,4	0	**
prunes	4	14	- 68	+ 0,3	+ 4	- 92

* Ce poste, calculé par solde, contient aussi les fruits qui ne sont pas étudiés séparément.

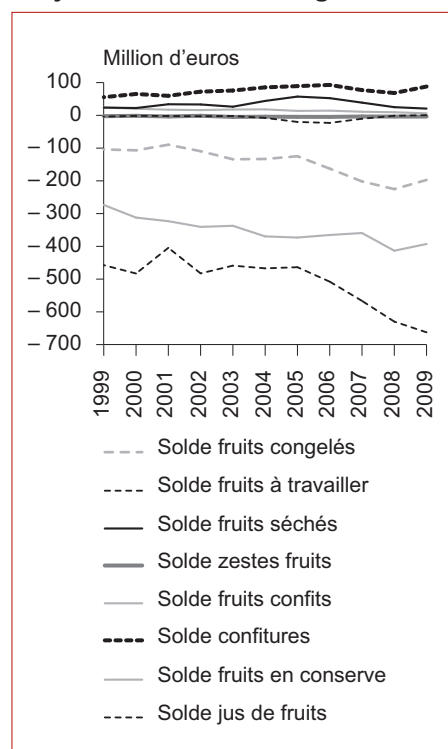
** Déficit nouveau.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

En 2009, le déficit global est dû principalement par ordre décroissant aux fruits tropicaux et fruits divers (36 %), ananas et abricots (13 % chacun), poires et pêches (11 % chacun).

À l'image des fruits en conserve, le déficit des fruits congelés a connu une forte progression en dix ans (57 %). En 2009, il se partage à part égale entre l'UE et les pays tiers. La Pologne et le Maroc pèsent le plus, respectivement 17 et 16 % du déficit. Après ces deux pays, le Benelux, l'Espagne, l'Italie pour l'UE, le Chili et la Chine pour les pays tiers, comptent

Le déficit s'est creusé pour les jus conservés et surgelés



Source : Douanes

le plus dans le déficit global. Les statistiques douanières ne permettent pas de repérer finement les espèces de fruits, le plus gros poste des fruits congelés étant des « fruits divers ». On constate cependant que le déficit en fruits tropicaux et fruits divers d'une part, et le déficit en fraises d'autre part, qui étaient de même niveau en 1999,

a doublé pour le premier, tandis qu'il a cru modérément pour le second.

Le solde en fruits séchés (hors raisins secs) est devenu déficitaire en dix ans. C'est dû principalement à l'excédent en prunes séchées (pruneaux) réduit de moitié, conjugué à l'apparition d'un déficit en pêches séchées.

Un système de contrôle des échanges qui se réduit

Les échanges de fruits frais et transformés font partie du dispositif douanier. Lors de l'établissement de la déclaration en douane, la désignation commerciale de la marchandise permet de lui attribuer l'espèce tarifaire correspondante. Définie par le code des douanes national, l'espèce tarifaire est la dénomination qui est attribuée à la marchandise dans le tarif douanier commun. Ce dernier comporte près de 15 500 rubriques de classement.

À l'importation et à l'exportation, ce classement est fondamental pour les entreprises, car c'est sur lui que reposent non seulement la détermination des taux de droits de douane, mais aussi les mesures de politique commerciale, telles que les suspensions tarifaires, les droits antidumping, et les contingents.

Les contingents peuvent être fixés pour des pays ou groupes de pays, suite à des négociations entre pays dans le cadre de l'OMC. Les élargissements successifs de l'UE ont pu aussi faire changer d'origine les

importations préférentielles de certains nouveaux États membres.

Ainsi, en 1999, il y avait des restitutions à l'exportation pour les pêches et nectarines fraîches.

Et en 2010, ces restitutions ont été abolies, et les droits de douanes ont baissé pour la plupart des espèces, dans le contexte de libéralisation croissante des échanges. Les droits sont fixés en part variable ou en montant fixe (bananes).

De même, les jus de pommes (code nc 20097011) qui étaient protégés par un droit de 30 % plus un montant fixe avec la Pologne n'ont plus aucune barrière tarifaire en 2010. Pour le jus d'orange à base de concentré (code nc 20091998), les restitutions à l'exportation qui existaient en 1999 ont disparu et contribué à fragiliser la filière exportatrice. Les importations de jus d'oranges sont assujetties à un tarif douanier qui a baissé mais est encore de 12,2 % en 2009 pour les pays tiers.

Sources et champ de l'étude

- Les données de la production de fruits frais et de fruits destinés à la transformation industrielle, sont extraites de la SAA. Le champ étudié porte sur les productions françaises (France y compris Dom) des : abricots, cerises, pavies, pêches, nectarines et brugnons, pommes, poires, kiwis, baies, ananas, bananes, citrons, clémentines, oranges, pamplemousses, et fraises.
- Pour le commerce extérieur en fruits frais et en fruits transformés, on a étudié principalement les données des chapitres « 08 » et « 20 » de la nomenclature douanière pour le secteur des fruits. Pour les fruits frais, les fruits à coque et les avocats ont été exclus du champ. Pour les fruits transformés, les jus de raisins sont dans le champ mais ne font pas partie de l'analyse. Ils sont en effet traités dans le bilan des vins et non dans le bilan du raisin.
- Les deux champs de la production et du commerce extérieur, qui ont servi de cadre à l'analyse, ne sont pas identiques. Cependant l'ensemble est proche et comparable.
- Les fruits tropicaux autres qu'ananas et bananes n'ont pas pu être isolés et sont traités dans l'ensemble « autres fruits ». Leur importance paraît toutefois assez limitée. Le poids de ceux communs à la source sur la production et celle sur le commerce extérieur (goyave, fruit de la passion et quelques autres hors mangues) n'influe pas beaucoup sur le déficit global des fruits frais : en dix ans leur déficit passe de 2 à 3 % du déficit total, en hausse de + 6 %. Ils interviennent pour 1 % des importations en fruits frais.

Méthodologie

- Les données en volume du commerce extérieur des fruits transformés ont été converties en fruits frais à l'aide de coefficients techniques.
- Pour les pommes, poires, pêches, raisins frais, et oranges transformés, il s'agit des coefficients utilisés dans les bilans d'approvisionnement demandés par Eurostat.
- Pour les autres fruits transformés, on a estimé les quantités de fruits nécessaires à la production pour les fruits séchés, congelés, en conserves, et en jus.
- Pour les fruits congelés et les confitures, le coefficient est 1, pour les fruits séchés 4.
- Pour les conserves, on a pris le coefficient de 0,85 proposé par l'Association des entreprises des produits alimentaires élaborés (ADEPALE).
- Pour les jus, il faut utiliser un coefficient différent pour les purs jus et les jus concentrés, et par type de fruit (densité différente).
- La nomenclature douanière ne permet pas toujours d'identifier clairement les fruits utilisés pour les productions. La reconstitution en équivalent fruit frais est importante pour les échanges de jus. Pour ces produits, nous avons retenu les coefficients de 2 pour les purs jus de valeur Brix < à 20°. Pour les autres types de jus, la reconstitution des jus en produit frais est faite selon différents coefficients. Leurs valeurs varient de 5 à 12. En moyenne, le coefficient retenu est 6.
- La consommation apparente = le disponible = (production + importations – exportations).
- La consommation par habitant et par an = (production + importations – exportations)/population * 1 000.
- Le taux d'auto-provisionnement = productions/(production + importations – exportations).
- Le taux de couverture des échanges extérieurs = exports/imports.
- Poste « autres » : du fait du niveau de détail de la nomenclature douanière, on calcule un solde d'ajustement (« autres »). En fruits frais, on peut imputer à ce poste les pommes à cidre, dattes, figues, groseilles, cassis, framboises, autres fruits tropicaux que bananes et ananas, et d'autres fruits comestibles fraise. En fruits transformés on peut imputer à ce poste le cassis, la framboise, la groseille, le coing, les pommes à cidre et d'autres fruits portés à la transformation.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles et structurelles sur les fruits son disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Fruits » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Fruits » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Les Infos rapides « Abricot », « Cerise », « Fraise », « Pêche », « Poires », « Pommes », « Stocks Pommes-Poires », « Prune de table », « Raisin de table »
- « Commerce de la pomme difficile en 2009 », Synthèse Fruits n° 2010/110, avril 2010
- « Fruits à noyau : la reprise de la production s'accompagne d'un fort recul des prix », Synthèse Fruits n° 2009/98, décembre 2009
- « Poires françaises rares et chères pour la campagne 2008/2009 », Synthèse Fruits n° 2009/76, juin 2009
- « Commerce de la pomme de table dynamisée par la hausse des exportations », Synthèse Fruits n° 2008/28, juin 2008
- « Un été contrasté selon les fruits », Synthèse Fruits, septembre 2007

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél. : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général

SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur : Hélène Vigouroux
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1274-1086
© Agreste 2010

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr